

L'an deux mil vingt trois, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du 1er adjoint,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
27	22	26 Pour : 25 Contre : 0 Abstentions : 1

Etaient présents :

M. BAUDRIN Philippe, M. BLONDEAU Laurent, M. COLLET Guy, Mme COLLET Corinne, M. COQUELET FRANCK, M. DELANNOY Jean-Michel, Mme DESROUSSEAU Chantal, Mme DEVEMY Agnès, M. DUMOULIN Henri, Mme GLINEUR Sonia, Mme GRAND Carine, M. LEDOUX Hubert, Mme MALABOEUF Alison, Mme MERCIER Christine, M. MERESSE Bernard, Mme PHILIPPE Laura, Mme PLOUVIER Isabelle, Mme PORQUET Véronique, M. RAMEZ Damien, M. REZIGA Jean Claude, M. RIFF Christophe, Mme THUILLET Marie-Pascale

Procurations(s) :

Mme PIROTTE Sonia donne pouvoir à M. RAMEZ Damien, M. MONTAY Gilbert donne pouvoir à M. DUMOULIN Henri, M. AIT BAHA Aboubakeur donne pouvoir à Mme COLLET Corinne, Mme LE MIGNENT Béatrice donne pouvoir à M. BAUDRIN Philippe

Date de la convocation
05 avril 2023

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
14 avril 2023

Etai(en)t excusé(s) :

M. AIT BAHA Aboubakeur, Mme LE MIGNENT Béatrice, M. MONTAY Gilbert, Mme PIROTTE Sonia, M. SPOTO Salvatore

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

14 avril 2023

A été nommé(e) **secrétaire de séance :**

et publication du

14 avril 2023

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

Le président de séance expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par Mr Bernard, trésorier municipal à la clôture de l'exercice.

Le président de séance le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en sous-Préfecture en même temps que le compte administratif.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAING

le Maire P. BAUDRIN

